



RCS : AUXERRE

Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00003

Numéro SIREN : 351 517 347

Nom ou dénomination : 110 VIGNE

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2017 sous le numéro de dépôt 1372

LEFFE 89.01
RCS AUXERRE
N° gestion
98B3

28 JUIN 2017

1372

110 VIGNE

Société par actions simplifiée au capital de 600 250 euros
Siège social : 49, route d'Auxerre, Moneteau (89470)
RCS Auxerre 351 517 347

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 juin 2016

Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2016

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de 412 911,98 € de l'exercice comme suit :

- 412 911,98 € au compte de report à nouveau.

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale constate que les capitaux propres de la société s'élèvent maintenant à un montant de 5 127 198 €.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

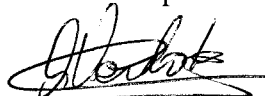
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Vote de l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2016

Le Président
Christophe VERDOT





<http://www.chd-avexi.fr>

8, rue Auber
75009 PARIS
Tél. : (033) 01.40.21.82.82
Fax : (033) 01.40.21.82.83

CHD AUDIT & CONSEIL

SAS 110 VIGNE

49, Route d'Auxerre

89 470 MONETEAU

Paris, le 16 Novembre 2016

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

*Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 30 Juin 2016*

Mesdames,
Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

JMB/LAM

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

CHD AUDIT ET CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Jean-Marc BULLIER



<http://www.chd-avexi.fr>

8, rue Auber
75009 PARIS
Tél. : (033) 01.40.21.82.82
Fax : (033) 01.40.21.82.83

CHD AUDIT & CONSEIL

SAS 110 VIGNE

49 Route d'Auxerre

89 470 MONETEAU

Paris, le 16 Novembre 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2016

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **30 Juin 2016**, sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels de la **SAS 110 VIGNE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ la justification de nos appréciations,
- ✓ les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

JMB/LAM

 **PrimeGlobal**
France

Siège : 8, rue Auber - 75009 PARIS

S.A.R.L. d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 500.000 € - R.C.S. Paris B 343 205 027
Inscrite au Tableau de l'Ordre et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris
N° d'identification intracommunautaire FR 57 343 205 027

GROUPE CHD

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

CHD AUDIT ET CONSEIL

Commissaire aux Comptes

Jean-Marc BULLIER

110 VIGNE

Société par actions simplifiée au capital de 600 250 euros
Siège social : 49, route d'Auxerre, Monéteau (89470)
RCS Auxerre 351 517 347

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice écoulé clos le 30 juin 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la société au cours de l'exercice :

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2016, le chiffre d'affaires est de 5 487 856 € pour 5 416 915 € sur l'exercice précédent, soit une augmentation de 1,31 % liée principalement au développement de l'activité emballage et à la baisse de l'utilisation des fongicides, suite aux conditions climatiques plus clémentes.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

La consommation de fertilisants organiques continuera à se développer, ainsi que la progression de l'activité emballage.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun événement important n'est intervenu depuis le 30 juin 2016, date de clôture du dernier exercice.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Date d'arrêté</i> <i>Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>30/06/2016</i> <i>12</i>	<i>30/06/2015</i> <i>12</i>	<i>30/06/2014</i> <i>12</i>	<i>30/06/2013</i> <i>12</i>	<i>30/06/2012</i> <i>12</i>
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	600 250	600 250	600 250	600 250	600 250
Nombre d'actions					
- ordinaires	343 000	343 000	343 000	343 000	343 000
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 487 856	5 416 915	4 774 248	4 590 384	4 412 720
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	577 070	634 450	557 492	407 989	(593 166)
Impôts sur les bénéfices	201 623	159 330	107 071		
Dot. Amortissements et provisions	(37 465)	146 532	172 661	104 727	(778 040)
Résultat net	412 912	328 589	277 760	303 262	184 874
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1	1	1	1	(2)
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	1	1	1	1	1
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	9	8	8	10	9
Masse salariale	259 933	241 384	231 174	230 292	224 174
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	86 541	93 428	77 249	87 213	91 276

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 110 VIGNE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 49 ROUTE D'AUXERRE 89470 MONETEAU

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 5 1 5 1 7 3 4 7 0 0 0 4 0

Néant *

				Exercice N clos le, 30062016	N-1 30062015			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	111 093			
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	321 947	47 470	274 477	277 929
		Constructions	AP	AQ	1 582 723	1 441 192	141 531	188 406
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	97 843	84 076	13 767	9 410
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	104 442	81 531	22 911	26 851
		Immobilisations en cours	AV	AW	3 800		3 800	
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	2 088 531		2 088 531	2 088 531
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	187 948		187 948	187 174
		Autres titres immobilisés	BD	BE	2 689		2 689	2 689
		Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	3 185		3 185	3 185	
TOTAL (II)		BJ	BK	4 504 201	1 765 362	2 738 840	2 784 176	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	1 557 812	64 906	1 492 906	1 490 437
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 874 671	186 767	1 687 904	1 505 722
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 211 223	65 000	1 146 223	951 343
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	1 247 745		1 247 745	1 080 678	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 799		2 799	2 614	
	TOTAL (III)	CJ	CK	5 894 250	316 673	5 577 577	5 030 794	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	10 398 451	2 082 034	8 316 417	7 814 969	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP			(3) Part à plus d'un an	CR	7 330
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>110 VIGNE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 600 250	DA	600 250	600 250
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 911 137	1 911 137
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	283 092	283 092
	Réserve légale (3)	DD	60 025	60 025
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	23 430	23 430
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF	4 142	4 142
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 832 211	1 503 623
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	412 912	328 589
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 127 198	4 714 286
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	29 721	21 511
	TOTAL (III)	DR	29 721	21 511
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 275 135	1 275 135
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	851 466	597 460
	Dettes fiscales et sociales	DY	412 067	243 963
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	620 829	962 615	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	3 159 497	3 079 172	
Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 316 417	7 814 969	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	4 142	4 142
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 159 497	3 079 172	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : 110 VIGNE		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 350 390	FB	FC	5 350 390	5 273 452	
	Production vendue	biens *	FD	4 253	FE	FF	4 253	4 834
		services *	FG	133 214	FH	FI	133 214	138 629
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 487 856	FK	FL	5 487 856	5 416 915	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	1 704	1 665	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	200 505	141 154	
	Autres produits (1) (11)				FQ	9	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 690 075	5 559 741
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	3 793 239	3 719 210	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	2 458	330	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	5 974	6 708	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	674 935	652 954	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	104 482	104 547	
	Salaires et traitements*				FY	259 933	241 384	
	Charges sociales (10)				FZ	86 541	93 428	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	57 628	73 529
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	95 321	208 928
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	8 211	5 229
	Autres charges (12)				GE	11 927	53	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 100 649	5 106 300	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	589 425	453 440	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	2 372	3 766	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	26 144	38 127	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	28 517	41 893	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	6 353	9 912	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	6 353	9 912	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	22 164	31 981	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	611 589	485 421	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>110 VIGNE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 991	2 522	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 991	2 522	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 045	25	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 045	25	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 946	2 497	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	201 623	159 330	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 725 582	5 604 156	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 312 670	5 275 567	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	412 912	328 589	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	3 840	3 840
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 043	1 818	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	5 768	9 297	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 882		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.		TOTAL I		CZ		D8	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD		KE	
CORPORELLES							
Terrains				KG		KH	
Constructions				KJ		KK	
Sur sol propre		Dont Composants L9					
Sur sol d'autrui		Dont Composants M1					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2		KP		KQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3		KS		KT	
Autres immobilisations corporelles				KV		KW	
Installations générales, agencements, aménagements divers *				KY		KZ	
Matériel de transport *				LB		LC	
Matériel de bureau et mobilier informatique				LE		LF	
Emballages récupérables et divers *				LH		LI	
Immobilisations corporelles en cours				LJ		LK	
Avances et acomptes				LM		LN	
TOTAL III				LO		LP	
FINANCIÈRES							
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	
Autres participations				8U		8V	
Autres titres immobilisés				IP		IR	
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU	
TOTAL IV				LQ		LR	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virement de poste à poste		3	
				1		4	
INCORP.		TOTAL I		IN		CØ	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	
CORPORELLES							
Terrains				IP		LX	
Constructions				IQ		MA	
Sur sol propre				IR		MD	
Sur sol d'autrui				IS		MG	
Inst. gales, agencés et am. des constructions				IT		MJ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				IU		MK	
Autres immobilisations corporelles				IV		MN	
Inst. gales, agencés, aménagements divers				IW		MQ	
Matériel de transport				IX		MS	
Matériel de bureau et mobilier informatique				MY		MT	
Emballages récupérables et divers *				MZ		MW	
Immobilisations corporelles en cours		7 717		NC		NA	
Avances et acomptes				ND		NB	
TOTAL III		7 717		NG		NC	
FINANCIÈRES							
Participations évaluées par mise en équivalence				ØU		M7	
Autres participations				ØX		ØY	
Autres titres immobilisés				2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières				2E		2F	
TOTAL IV				NJ		2G	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		7 717		ØK		ØL	
						11 517	
						7 717	
						774	
						774	
						20 009	
						111 093	
						321 947	
						1 268 242	
						314 481	
						97 026	
						36 900	
						67 542	
						2 106 138	
						2 275 705	
						2 689	
						3 185	
						2 281 579	
						4 498 810	
						111 093	
						321 947	
						1 268 242	
						314 481	
						97 843	
						36 900	
						67 542	
						3 800	
						2 110 755	
						2 276 479	
						2 689	
						3 185	
						2 282 353	
						4 504 201	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>110 VIGNE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																
CADRE A																										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice														
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EM			EN											
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			111 093			PF			PG			PH			111 093					
Terrains			PI			44 018			PJ			3 451			PK			PL			47 470					
Constructions			Sur sol propre			PM			1 099 865			PN			43 578			PO			PQ			1 143 444		
			Sur sol d'autrui			PR						PS						PT			PU					
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			294 451			PW			3 298			PX			PY			297 749					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			87 616			QA			3 361			QB			6 900			QC			84 076		
Autres immobilisations			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD			QE			QF			QG											
			Matériel de transport			QH			10 323			QI			3 666			QJ			QK			13 989		
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			67 268			QM			274			QN			QO			67 542		
			Emballages récupérables et divers			QP						QR						QS			QT					
TOTAL III			QU			1 603 541			QV			57 628			QW			6 900			QX			1 654 269		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			1 714 634			ØP			57 628			ØQ			6 900			ØR			1 765 362		
CADRE B																										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice												
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel														
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6												
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1												
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8												
Constructions		Sur sol propre		R1		R2		R3		R4		R5		R6												
		Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4										
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2												
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9												
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7										
		Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5										
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3										
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1												
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8												
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO												
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV												
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ												
CADRE C																										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice										
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8										
Primes de remboursement des obligations												SP				SR										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise <u>110 VIGNE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TB	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UH		
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 110 VIGNE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL	187 948	UM		UN	187 948		
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT	3 185	UV		UW	3 185		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	211 024		211 024				
		Autres créances clients		UX	1 663 647		1 663 647				
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	397		397				
	Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM	159 329		159 329			
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	38 701		38 701			
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
			Divers		VP	20 844		13 514		7 330	
		Groupe et associés (2)		VC							
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	991 952		991 952				
		Charges constatées d'avance		VS	2 799		2 799				
	TOTAUX				VT	3 279 825	VU	3 081 362	VV	198 463	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG							
		à plus d'1 an à l'origine		VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 275 135		1 275 135				
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	851 466		851 466				
		Personnel et comptes rattachés		8C	55 298		55 298				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	57 515		57 515				
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E	201 623		201 623				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	87 483		87 483				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 149		10 149				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI	563 629		563 629				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	57 200		57 200				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX				VY	3 159 497	VZ	3 159 497				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 110 VIGNE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30062016				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		WA	412 912			
		de son conjoint		WB				
		moins part déductible*		WC				
	à réintégrer :			WE				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	8 211	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	8 211		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ				
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	201 623			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8				
		- imposées au taux de 0 %		ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme		WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				YI				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3				
				TOTAL I	622 746			
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WS				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		WU	3 144			
		- imposées au taux de 0 %		WV				
		- imposées au taux de 19 %		WH				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WP				
		- imputées sur les déficits antérieurs		WW				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		XB					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				I6				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				WZ				
Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)				XA				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*				ZY			
	Majoration d'amortissement*				XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexes)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexes A)	L5	
		Pôle de compétitivité (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé				Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI	14 733
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	17 877			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	604 869			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL				
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	604 869			

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>110 VIGNE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	
			Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
Engagement retraite			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
Organic			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			8 211	3 144
			↓	↓
			ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1					

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**

xu

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 110 VIGNE										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	1 503 623	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB									
						{ - Autres réserves	ZD								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	328 589		Dividendes		ZE								
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF								
				Report à nouveau		ZG	1 832 211								
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	1 832 211								
	TOTAL I	0F	1 832 211	TOTAL II											
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)															
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV					
RENSEIGNEMENTS DIVERS															
										Exercice N :		Exercice N - 1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	315 227	303 232		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois) J8 27 228										XQ	27 228	27 047		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	174 901	195 261		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	8 959	7 794		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES 216										ST	148 620	119 619		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	674 935	652 954		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	16 210	14 373		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	88 272	90 174		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	104 482	104 547		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	1 044 436	1 076 363		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	872 419	864 362		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2012) *										0B	230 361			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										0S				
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)										YP	8,68	8,05		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	0,54 %	0,75 %		
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP														
										- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL	
											Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO	
											Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 110 VIGNE

Néant **A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 110 VIGNE

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

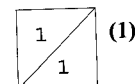
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2016



Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 30062016 N° SIRET 3 5 1 5 1 7 3 4 7 0 0 0 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 110 VIGNE

ADRESSE (voie) 49 ROUTE D'AUXERRE

CODE POSTAL 89470 VILLE MONTEAU

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	342 975
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	25

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination 110 AGROSERVICES

N° SIREN (si société établie en France) 431943992 % de détention 96,5 Nb de parts ou actions 331 000

Adresse : N° 49 Voie ROUTE D'AUXERRE

Code Postal 89470 Commune MONTEAU Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30062016

N° SIRET 3 5 1 5 1 7 3 4 7 0 0 0 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 110 VIGNE

ADRESSE (voie) 49 ROUTE D'AUXERRE

CODE POSTAL 89470 VILLE MONTEAU

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SAS Dénomination SOREAL

N° SIREN (si société établie en France) 383480407 % de détention 22,55

Adresse : N° Voie MOULIN DE CHAMPAGNE

Code Postal 01450 Commune VONNAS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032